

AVIS DE RECHERCHE

Avec BioObs, contribuons à la connaissance du milieu subaquatique en collectant des photographies pour l'INPN



Plus d'informations sur BioObs.fr (*Bilan des observations / recherche de photos*)

Exposition des photographies retenues à partir de Décembre 2018

Contact et renseignements : contact@bioobs.fr



L'Inventaire National du Patrimoine Naturel, défini comme « l'inventaire des richesses écologiques, faunistiques, floristiques, géologiques, minéralogiques et paléontologiques », a été initié en 2003 et lancé officiellement en 2005 sous la responsabilité du Muséum national d'Histoire naturelle.

Ses principaux objectifs sont :

- D'assurer le développement d'une banque nationale de référence sur la biodiversité française, permettant la mise en cohérence de données d'origines diverses,
- De diffuser les données des programmes nationaux de différents types :
 - * **Espace** : ZNIEFF, Natura 2000, espaces protégés, inventaire national du patrimoine géologique,
 - * **Répartition** : inventaires nationaux et départementaux, état de conservation, programmes d'inventaire et de sciences participatives, collections,
 - * **Statut d'espèce** : taxonomie, protection et réglementation, menaces (listes rouges...),
- De fournir une information consolidée sur les sujets liés à la conservation de la biodiversité : répartition et bases de connaissance (textes sur les espèces et habitats, iconographie...).

Une partie des données de l'INPN est issue des programmes de sciences participatives et BioObs est à ce titre un contributeur majeur de l'INPN. A ce jour, plus de 800 espèces marines et dulçaquicoles de métropole et d'outre-mer ne sont pas ou peu illustrées dans l'INPN.

BioObs vous propose de contribuer à illustrer la biodiversité subaquatique par une recherche rétrospective dans la base de données BioObs mais aussi par une recherche active des espèces d'intérêt lors de vos futures plongées.

Vous déposerez vos clichés des espèces ciblées dans BioObs avec vos relevés. La liste des espèces ciblées est consultable ici : <http://bioobs.fr/bilan-des-observations/recherche-de-photos>

L'équipe BioObs, en collaboration avec ses partenaires du MnHn et de l'Agence Française de la Biodiversité, validera les identifications proposées et sélectionnera les clichés qui seront retenus pour illustrer l'INPN.